

Formation Formation

Intitulé de la formation

Architecture bioclimatique et conception de bâtiments basse énergie

Durée

Une journée : le Mercredi 22 Septembre 2010 – Accueil à 8 h 30

Lieu

Stim'Otel 105 boulevard Carnot 47000 AGEN <http://stimotel.com>

Public Concerné

Architectes, Maîtres d'œuvre, Entreprises

Pré-requis

Exercer ou avoir exercé une activité professionnelle correspondant au public visé.

Objectifs pédagogiques

Donner aux participants une meilleure connaissance des enjeux liés aux méthodes de conception de la performance énergétique des bâtiments

Animateur

Camille Bouchon, ingénieur INSA (ex ENSAIS), travaille pour le bureau d'étude allemand **Solares Bauen**, dont le siège est à Freiburg (Allemagne). Implanté à Strasbourg, il mène des missions de maîtrise d'œuvre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de formation sur des opérations de construction à très faible consommation énergétique. A ce titre, il a participé à de nombreux projets de bâtiments construits selon le label allemand Passiv Haus.

solares bauen EURL , 31 rue du Faubourg National , F-67000 Strasbourg
Fon: +33 (0)3 88 30 97 74 - Fax: +33 (0)3 59 08 75 37

info@solares-bauen.fr - <http://www.solares-bauen.de>

Cette formation d'une journée est destinée à donner aux professionnels de la construction une introduction sur les principes fondamentaux de la conception bioclimatique et de la basse énergie dans le domaine du bâtiment. Elle est proposée par Camille Bouchon, ingénieur français, travaillant au sein du bureau d'études Solares Bauen, qui a une très forte expérience dans le domaine de la conception de bâtiments selon le standard allemand Passiv Haus.

Cette formation est une introduction et doit permettre aux participants d'appréhender les principales clés de conception et de mise en œuvre dans un projet de construction basse consommation énergétique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

8 h 30**Accueil des participants**

8 h 45 / 9 h 00 Ouverture (par Andrés Litvak, Directeur de la CDPEA)

- Présentation du formateur
- Présentation des enjeux de cette formation

9 h 00 / 9 h 30 Introduction : La Basse énergie, quels seuils et quelles exigences ?

- Effet de serre, facteur 4 et basse énergie
- De quelle énergie parle-t-on ? énergie primaire et énergie finale
- Basse énergie, critères et classification
- Les principaux dispositifs européens et leurs critères : Passivhaus, Minergie et Effinergie ou BBC

9 h 30 / 11 h 30 La réduction des besoins par l'enveloppe

- Influence de la compacité
- Influence de l'orientation
- Isolation, les techniques, les épaisseurs
- Etanchéité à l'air
- Ponts thermiques
- Simulations chiffrées, coût et rentabilité

11 h 30 / 11 h 45 Les répercussions du choix du vitrage (double et triple) et des menuiseries

- Caractéristiques vitrages et châssis
- Influence sur les déperditions et la consommation

11 h 45 / 12 h 00 Les différents systèmes de ventilation

- Systèmes de ventilation : ventilation, simple-flux, double-flux
- ventilation en fonction de la qualité de l'air

12 h 00 / 12h30 Discussion

- Questions Réponses

.....**Pause Déjeuner**.....

14 h 00 / 15 h 30 Le confort d'été

- Protections solaires
- Inertie
- Refroidissement passif (ventilation nocturne, puits canadien, refroidissement adiabatique)
- Climatisation solaire

15 h 30 / 17 h 30 Présentation de projets

Bâtiment Passif « Habiter et Travailler » et « Kleehäuser » Quartier Vauban à Fribourg
Bâtiment tertiaire à émission zéro Juwi (Allemagne) et bâtiment BBC Airlor à Nancy

17 h 30 / 17 h 45 Questions / Réponses – Evaluation de la session de formation

17 h 45 **Fin de la formation**

FINANCEMENT

Une convention est établie entre la CDPEA et votre entreprise pour imputation au budget de formation continue.

**Coût par stagiaire : 335 € Net de taxe pour un adhérent
420 € Net de taxe pour un non-adhérent**

(Ce coût comprend les frais de formation, les documents pédagogiques et le déjeuner pour une personne par entreprise/organisme).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous retourner le formulaire ci-joint le plus tôt possible pour que vous puissiez présenter votre dossier de financement à votre OPCA dans les meilleurs délais et au plus tard avant le Vendredi 10 Septembre 2010, accompagné impérativement de votre règlement par chèque à l'ordre de la CDPEA qui validera ainsi votre inscription (nombre de places limité).

Dès réception, nous vous adresserons la convention de formation, qui devra nous être retournée signée, et la facture.

En cas d'empêchement d'un stagiaire de participer effectivement à la session à laquelle il est inscrit, un autre collaborateur pourra lui être substitué.

FINANCEMENT DES FORMATIONS ENTREPRISES

Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous versez chaque année une contribution légale au titre de la formation professionnelle. En conséquence, vous pouvez favoriser la formation de vos salariés et sous certaines conditions, bénéficier des financements prévus à cet effet.

La CDPEA est prestataire de formation agréée, ce qui permet à votre entreprise de bénéficier d'une prise en charge de tout ou partie du financement auprès de votre OPCA de branche (organisme paritaires collecteurs agréés). Pour cela, il vous suffit de retirer un dossier de demande de financement. Les pièces à joindre à la demande de remboursement sont :

- la convention de formation avec l'organisme de formation
- une facture acquittée de l'organisme de formation
- le programme détaillé de la formation
- les attestations de présence signées par les stagiaires ou les feuilles d'émargement pour la période concernée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Architecture bioclimatique et
conception de bâtiments basse énergie
le mercredi 22 septembre 2010 à Agen (47)

A retourner **avant le Vendredi 10 Septembre 2010** à

CDPEA
Ecoparc – Le Fiducia
58, rue Jean Duvert
33295 Blanquefort Cedex
Tél. : 05.47.48.16.20

Fax : 05.56.57.18.47 cdpea@cdpea.fr

accompagné de votre règlement par
chèque à l'ordre de la CDPEA

- **335 € Net de taxe pour un adhérent**
- **420 € Net de taxe pour un non-adhérent (*)**

Nom

Prénom

Fonction

Entreprise/Organisme

Activité

Adresse

Code Postal Ville

Tél Portable Fax

E-mail

(*) Souhaite adhérer à la CDPEA. Pour cela, contacter Laurence Oliver au 05.47.48.16.20 afin de recevoir une plaquette d'adhésion.